AU CŒUR DE JARDIN

Vienne Condrieu Agglomération

Dans ce numéro

•Côté Jardinoises et jardinois

•A l'école

•Evénemen7

N° 17

JUIN 2018

INFORMATION MUNICIPALE

Éditorial

Chères Jardinoises, Chers Jardinois,

Deux dossiers importants sont en voie d'achèvement.

*Celui de **l'aménagement de la Combe de la Raze** tout d'abord qui nous a vivement opposé au Syndicat de Rivières des 4 Vallées. Un accord raisonnable a enfin été trouvé qui consiste à s'aligner point par point sur les propositions de la Municipalité et du Collectif d'habitants de Bérardier. Des travaux limités auront lieu pour maîtriser les afflux d'eau du plateau de Collonges et poser quelques seuils en bois sans changer la taille du piège à gravier, autrement faire l'utile sans dévaster le milieu naturel et pour un coût 3 fois moindre que le projet initial .Une étude globale des eaux de ruissellement doit également être réalisée sur l'amont de Bérardier.*

*D'autre part **l'établissement de notre PLU touche à sa fin** : l'enquête publique est terminée, les réponses aux 44 requêtes ou observations sont établies .Il ne reste plus qu'à corriger sur certains de ces points les documents graphiques et règlementaires puis à faire procéder fin septembre à leur approbation par le Conseil Communautaire de Vienne-Condrieu-Agglomération .*

*Nous allons aussi prendre quelques mesures pour **protéger notre milieu naturel et paysager** et notamment forestier car, hélas, quelques particuliers et artisans du bâtiment ne trouvent rien de mieux que de déverser des meubles, déchets et matériaux en pleine forêt, par exemple dans le secteur de la route de Chalon .Des barrières forestières vont être installées sur les chemins ruraux concernés et des poursuites seront engagées contre ces irresponsables.*

Dans les semaines qui viennent sera ouvert au co-voiturage le parking du Lavoir afin de renforcer l'attractivité de notre village et de Bérardier en particulier, tout en installant sur toute la longueur commerciale une zone « 30 » afin de faire réduire la vitesse des véhicules.

Enfin, avec la pluie incessante des dernières semaines, les pelouses repoussent vite, n'oubliez pas de respecter les règles horaires de bruit autorisé afin de ne pas gêner vos voisins.

Je vous souhaite à tous un très bel été ici ou ailleurs

RECEVEZ L'INFORMATION MUNICIPALE PAR INTERNET

Vous souhaitez être régulièrement informés de l'actualité municipale, connaître en direct les différents événements, les activités des associations, recevoir les publications

http://mairie-jardin.fr/

Recevez l'information municipale

Montée Vieille église:

circulation interrompue jusqu'à fin septembre

L'objectif de ce chantier initié par le Département est de mieux canaliser les eaux en cas de très fortes pluies en agrandissant les conduits d'écoulement.

La circulation sera interrompue Montée de La Vieille Eglise à hauteur du stade jusqu'à fin septembre.

Des dispositions particulières ont été prises pour le service de ramassage scolaire et la collecte des ordures ménagères.

La circulation est déviée sur des routes secondaires (rte R BON, RD46 la Rente,Télégraphe) où la prudence et la courtoisie sont de mise. **Pensez à réduire votre vitesse!**

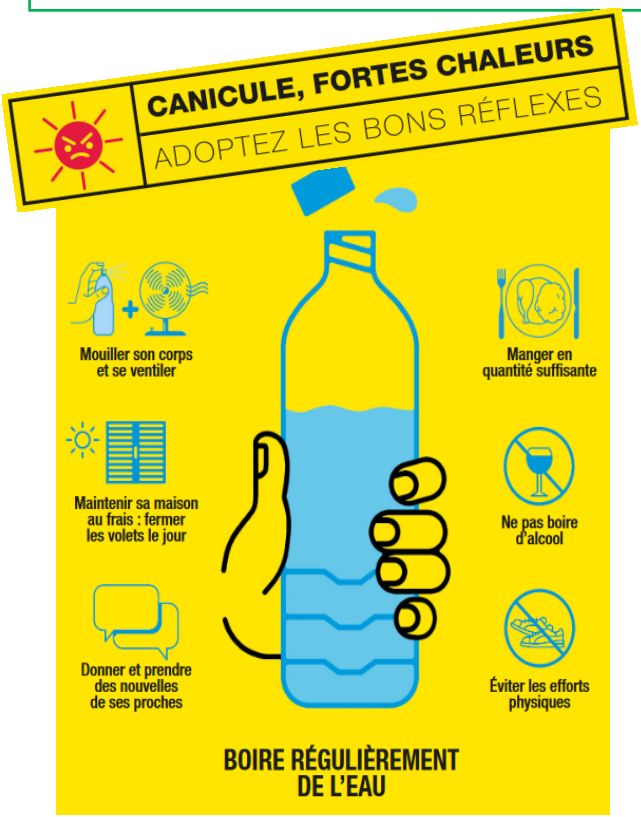

Bérardier offre de nouvelles perspectives

Avec l'accueil d'un praticien en médecine traditionnelle chinoise, d'une psychologue , le secteur de Bérardier retrouve une nouvelle dynamique.

De plus les travaux de rénovation du local communal du 46 route de Bérardier progressent. L'appartement situé à l'étage est entièrement refait. Il devrait être ouvert à la location en septembre 2018. Il est doté de 3 chambres, une cuisine aménagée.

Le local commercial sera également disponible. Les aménagements seront réalisés selon les besoins du commerce ou service qui souhaitera y exercer.

Toute personne intéressée peut prendre contact avec la mairie au 04 74 31 89 31.

Apprendre les gestes qui sauvent

La salle des fêtes de Jardin est équipée d'un défibrillateur. Afin de mieux appréhender l'usage de cet appareil qui peut sauver des vies, **le CCAS vous propose** le **21 septembre, de 19 à 21 h une formation**

Pas d'inscription préalable.

Prestation gratuite, financée par le CCAS de JARDIN.

En marche à Jardin

Dans le cadre de ses journées de rencontre avec les habitants, Madame Caroline ABADIE, Députée de la 8ème circonscription de l'Isère a fait étape dans notre commune le 16 juin dernier. Ce moment d'échange de proximité a permis d'aborder de nombreux sujets impactant notre vie communale.

Centre de Loisirs musical

Le centre de loisirs musical accueille les enfants musiciens et non musiciens à partir de 5 ans pour un séjour au minimum d'une semaine. Les enfants sont encadrés par un Directeur et une équipe d'animateurs, tous musiciens, et titulaires du BAFA conformément aux directives de la DDCS.

Les inscriptions sont ouvertes

Rendez vous sur

www.musicavi-nordisere.org

Jean Pierre Martin :

06 12 62 12 01

Apprendre à porter secours

L'ensemble des élèves de l'école élémentaire ont participé au projet APPRENDRE A PORTER SECOURS. Sur deux demi-journées le vendredi 27 avril et le vendredi 18 mai et répartis sur 12 ateliers, ils ont pu être sensibilisés aux gestes de premier secours en cas de brûlure , traumatisme , inconscience et saignement.
la prévention des accidents par le repérage des dangers et la protection afin de ne pas créer un sur-accident ont également été abordés. Ils ont aussi travaillé sur l'alerte à passer au 15 .
Ce projet mis sur pied par les enseignants a été rendu possible par une mobilisation des parents comme intervenants ou accompagnateurs . Ont aussi participé l'infirmière scolaire et deux intervenants des Sauveteurs-Secouristes du Pays Viennois. Ce projet a servi de point de départ à des activités qui seront reprises ensuite dans les classes. Nous souhaitons pouvoir reconduire cette opération au minimum tous les 2 ans

CM1 et CM2 se mettent au vert

Les classes de CM1 et de CM2 sont parties en classe verte à MEAUDRE dans le Vercors du 23 au 25 mai. Outre le travail sur la montagne , les paysages et les activités locales , les CM1 ont travaillé sur le développement durable et les CM2 sur la résistance dans le Vercors. Cette sortie a été rendue possible financièrement par des subventions du Sou des Ecoles , du Conseil Départemental et de la Mairie. Qu'ils soient ici remerciés pour leur aide.

1er prix pour école élémentaire «Marc Lentillon»

L'école a participé au concours départemental organisé par les Délégués Départementaux de l' Education Nationale « Mon école dans le monde d'aujourd'hui» et a remporté le 1er prix qui nous a été remis le mercredi 27 juin au conseil départemental à Grenoble.

Y Thabaret

Le 25 mai, la petite section a visité une ferme pédagogique. Ils ont été très intéressés et presque tous ont osé toucher les animaux!

Une journée au Musée

C'est par une belle journée de mai que la classe des moyens s'est rendue au musée des Confluences. Après une observation attentive de l'environnement et de l'architecture du musée, les élèves ont visité la salle des origines et la salle des espèces. Les squelettes de dinosaures laisseront un souvenir inoubliable dans les têtes des enfants

Quand les écoles font la fête!

Journée de liesse pour les enfants des écoles en ce samedi 23 juin Ils ont présenté dès le matin devant leurs parents enthousiastes leur spectacle de fin d'année préparé avec les enseignants, intervenants et ATSEM. Puis c'est le sou des écoles qui avait concocté la traditionnelle kermesse avec de nombreuses animations qui ont ravi petits et grands

Nuisances sonores : un peu de civisme!

La saison des tontes de pelouses bat son plein et après la météo maussade de mai, chacun éprouve une furieuse envie d'extérioriser sa joie du retour des beaux jours par quelques soirées festives ...parfois bruyantes. Ces nuisances sont très souvent mal vécues du voisinage. Il revient donc à chacun d'adopter une attitude responsable en limitant le niveau sonore et la fréquence de ces événements. Concernant l'usage des engins motorisés de jardinage, leur usage est réglementé

Arrêté préfectoral 97-5126

Jours ouvrables
de 8h30 à 12h & de 14h à 19h30

Samedi
de 9h à 12h & de 15h à 19h

Dimanche et jours fériés
de 10h à 12h

Sur le volet des sanctions, l'article R. 1337-7 précise quant à lui que le fait d'être à l'origine d'un tel délit est passible d'une peine d'amende prévue pour les contraventions de la troisième classe (montant maximal : 450 €).

Déclaration annuelle de ruches : Du 1er septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, **dès la première ruche détenue**.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1er septembre et le 31 décembre**. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : **http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/**

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

Téléphone : 01 49 55 82 22

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1er janvier et le 31 Août 2018. Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1er septembre et le 31 décembre 2018)

Attention, vague d'appels frauduleux

Depuis plusieurs semaines, de nombreux Isérois reçoivent des appels au nom du Conseil Départemental, pour les inciter à réaliser des travaux d'isolation de leur logement. **Le Département de l'Isère vous informe qu'il s'agit de démarches téléphoniques frauduleuses** et n'a confié à aucune structure ce type de prestations.

Comment répondre à ces appels ?

Contacté par téléphone, démarché à domicile ou dans le cadre d'un salon, on se sent souvent démuni, ne sachant pas comment réagir.

Voici quelques réflexes à adopter, qui pourraient vous éviter le pire !

1. **D'abord, une évidence : prendre le temps de réfléchir à ses besoins.** Parfois oppressé par un vendeur, on en oublie son objectif, ses besoins, ou on n'ose pas dire « non ». Pour vous en sortir, prétextez un impératif et raccrochez. Sur un salon ou une foire, demandez la documentation et retenez le nom de l'entreprise.
2. **Ne rien signer ni payer le jour-même.** Ne donnez pas votre accord dans la foulée d'un entretien (physique ou téléphonique). Ne versez pas d'acompte. Attendez l'expiration d'un délai de 7 jours avant de payer un professionnel.
3. **Avoir plusieurs offres/devis pour une même prestation** (fournisseurs, professionnels RGE,…)
4. **Vérifier les modalités de rétractation** Au moment de signer, regardez si le bon de rétractation est bien daté du jour. Vous aurez 14 jours à compter de la signature, pour changer d'avis. Attention, dans les Salons et foires, il n'y a pas de rétractation possible.

Dans toutes ces étapes, un Conseiller INFO ENERGIE pourra vous aider dans vos démarches : Appelez le avant de signer quoi que ce soit !

Pour toute information concernant des travaux d'isolation l'Espace Info Energie de l'Isère, structure indépendante et partenaire du Département, est à disposition au 04 76 14 00 10 ou sur le site : http://www.infoenergie38.org/

Forum des Associations

VENDREDI 7 SEPTEMBRE 2018 de 16h30 à 20h30 à la salle Jean Monnet

Rejoignez les associations jardinoises!

De nombreuses associations recherchent des bénévoles. N'hésitez pas à partager avec elles votre passion ou simplement un peu de temps et participer ainsi à la vie communale

Ciné été à JARDIN

MERCREDI 25 JUILLET 2018

Rendez-vous à la tombée de la nuit dans la cour de l'école (repli salle polyvalente Jean Monnet en cas de pluie)
Boissons, glaces, pop-corn sont en vente sur place par le Comité des Fêtes !!!
Retrouvez tout le programme Ciné été 2018 sur www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/actualite/cine-ete-2018

Bibliothèque

FLASH INFO

Vacances d'été

Horaires de juillet (à partir du 9)

permanence du mardi supprimée
mercredi et jeudi aux horaires habituels

Fermeture en août

Vous pouvez emprunter plus de documents pendant cette période, n'hésitez-pas à venir faire le plein !!!

Réouverture mardi 4 septembre

Holiday time!

Mercredi 4 juillet à 15h30
Lectures en anglais animées par Laura Choisy

Réservation conseillée !
Dans la limite des places disponibles

Anniversaire 30 ans

N'oubliez pas de nous faire part de vos coups de coeur découverts à la bibliothèque !

bibliotheque@mairie-jardin.fr
04 74 85 66 10 (aux heures d'ouverture)

Vous aimez chanter !!!
Vous aimez le Gospel !!!
Alors, ceci est pour vous...

A partir du vendredi 7 septembre 2018 à 20h15 - Salle de la Spirale

Répétition des chants pour le Concert Gospel qui aura lieu le Vendredi 14 décembre 2018 à 20h30 dans l'Eglise de Jardin

Renseignements : Valeriedias.mairie-jardin@laposte.net ou 06 87 56 87 25

Dans l'agenda

JUILLET	17	16H15-19H15	SALLE POLYVALENTE	DON DU SANG	EFS
	21-22		STADE DES LIESSES	FESTIVAL DES VIEILLES MECANIQUES	CLUB RETRO-MECANIQUE
	25	21H30	COUR DE L'ECOLE	CINE ÉTÉ "PIERRE LAPIN"	COMMUNE DE JARDIN
SEPTEMBRE	1ER	13H30	STADE DES LIESSES	64 SIMPLES 3E ET 4E DIVISIONS "TRANSPORT PERRET"	BOULE SPORTIVE JARDINOISE
	7	16H30	SALLE POLYVALENTE	FORUM DES ASSOCIATIONS	COMMUNE DE JARDIN
	16	6H00	SALLE POLYVALENTE	VIDE-GRENIERS	ETOILE JARDINOISE
OCTOBRE	14		SALLE POLYVALENTE	FESTIVAL DES JEUX	SOU DES ECOLES

COINCI-DANCE

Venez Bouger et Danser...

Enfants (4 à10 ans) Saison 2018-2019

Baby danse Danse classique Street Jazz

Danse africaine Danse Afro

Pré-ados & Ados (11 à 17ans)

Street Jazz Danse Afro

Adultes

Piloxing (+14ans) Danse Afro

NEW! Cross Training NEW!

A JARDIN - Salle des Iiesses / Salle polyvalente

Contacts: Christine 06-74-01-90-62 Carine 06-59-61-80-87

Infos: Site www.coincidance.fr Coinci Dance

Stage pour les +14 ans et adultes 7€ sur place ou 5€ avec résa

-lundi 9, 16 et 23 juillet : Gym (19h15-20h) et Kuduro Fit (20h-20h45)

-jeudi 12, 19 et 26 juillet : Cross Training (19h30-20h45) et Piloxing (20h15-21h)

Contacts : Lory : 06-06-99-74-97 ou Christine : 06-74-01-90-62

A TOUR DE RÔLE

THEÂTRE

préparez la rentrée!

découvrez ou re-découvrez l'activité théâtrale

Vous recherchez une activité ludique apportant confiance en soi et maîtrise de l'expression, A TOUR DE RÔLE vous propose:

JEUNES ARTISTES : De 8 à 18 ans

Activité chaque mercredi de 17H/18h30 et 18H30/20h (ados) à JARDIN

Espace associatif Cotisation 100€ /an (règlement possible en 3 fois)

Vous pouvez tester sans engagement

Groupe d'Improvisation et Animation Théâtrale

ATELIER THEATRE ADULTES :

Activité chaque vendredi de 20h30 à 23h à PONT EVÊQUE

Cotisation 160€/an (règlement possible en 3 fois)

Vous pouvez tester sans engagement

Renseignements 06 29 12 14 38

et sur http://atourderole.wix.com/atourderole38

Evénement